

# Tebboune met à exécution ses menaces

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4039 - Mardi 6 décembre 2016 - Prix : 10 DA

En visite de travail à Ain Amenas

### Louh appelle les magistrats à garantir des élections transparentes

Page 2



## Renvoyant la balle au ministère du Commerce pour les produits subventionnés Baba Ammi défend la liberté des prix

Page 3

### Renzixit

Par Mohamed Habili

**I**l vient d'arriver à Mateo Renzi fondamentalement la même chose qu'il y a quelque temps à David Cameron. Il avait décidé d'introduire des changements constitutionnels à un moment où les sondages lui étaient favorables, mais quand arrive l'échéance, l'état de l'opinion n'est plus le même, et le voilà pris à revers et forcé de donner sa démission, ainsi qu'il avait dit qu'il ferait s'il n'était pas approuvé par les électeurs. Le même jour en Autriche, l'extrême droite a échoué à hisser son leader à la présidence de la République, un poste du reste largement honorifique. Cela n'a pas empêché l'Europe officielle de mettre plus l'accent sur la défaite de Hoffer que sur celle de Renzi, d'une portée pourtant bien plus grande, en ce qu'elle n'annonce rien de bon, peut-être même à terme une deuxième sortie fracassante de l'Union européenne, celle de l'Italie, après celle du Royaume-Uni. Il suffirait pour cela que le mouvement des 5 Etoiles remporte les prochaines législatives, susceptibles de se tenir dès le début de l'année prochaine, mais la chose n'est pas encore arrêtée. Au fond c'est le même reproche fait à David Cameroun après le Brexit qui est adressé maintenant à Renzi, qui est d'avoir donné l'occasion aux anti-européens de prendre la bonne mesure de ce qu'ils pèsent dans l'opinion, et plus significatif encore, de ce qu'ils pourraient peser à l'avenir, contribuant du même coup au renforcement de leur dynamique. Rien pourtant, ni de près ni de loin, ne concerne l'Union européenne dans les propositions sur lesquelles les Italiens étaient conviés à se prononcer.

Suite en page 3

## Tension FCE-Gouvernement

# Ali Haddad présente ses «excuses»



Dans le cadre du partenariat d'investissement privé/privé, deux protocoles d'accord ont été signés, hier, en marge de la tenue du Forum africain de l'investissement et des affaires, organisé par le FCE.

Page 2

En vue d'une meilleure dynamisation du tourisme

## Nouri encourage l'investissement privé

Page 3

Ils appellent à créer un «environnement propice»

## Cinéastes et critiques exigent une vraie relance du cinéma

Page 13

## Tension FCE-Gouvernement

## Ali Haddad présente ses «excuses»

■ Dans le cadre du partenariat d'investissement privé/privé, deux protocoles d'accord ont été signés, hier, en marge de la tenue du Forum africain de l'investissement et des affaires, organisé par le FCE.

Par Lynda Naili

«Ali Haddad n'est pas important, il peut crever à n'importe quel moment, mais l'Algérie, elle, restera debout». C'est là la déclaration finale faite, hier, par Ali Haddad, président du FCE, lors de la conférence de presse tenue à l'occasion de la clôture du Forum africain de l'investissement et des Affaires qui s'est tenu depuis samedi dernier au Centre international des conférences (CIC), Club des pins, Alger. Tentant d'apaiser la tension créée entre son organisation et le gouvernement, après l'incident survenu samedi dernier à l'ouverture du Forum africain de l'investissement et des affaires, Ali Haddad a voulu transmettre, hier, un discours rassurant et réconciliant. «Ali Haddad n'est pas important, il peut crever à n'importe quel moment, mais l'Algérie, elle, restera debout», a-t-il lancé avant de boucler sa conférence de presse organisée à l'occasion de la clôture du forum. Fortement taraudé par la presse au sujet de «l'incident» qui a émaillé le premier jour de la tenue du forum, où l'animatrice avait «enfreint» les règles protocolaires en donnant la parole au président du FCE juste après l'allocution d'ouverture du Premier ministre, alors qu'il était attendu que la parole soit donnée à Ramtane Lamamra, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Ali Haddad répondra qu'il s'agit d'«une erreur d'organisation» pour laquelle il présente des «excuses» à tous, sans exception. «Ceux qui ont été bousculés, mal servis et mal traités, ceux qui n'ont pas eu leur badge... On leur demande pardon. Il s'agit là de notre première expérience de cette dimension



Ph/E. Soraya/J.A.

internationale». Et d'ajouter plus tard : «Je ne suis pas responsable de leur départ (ndrl : le Premier ministre et les membres du gouvernement), moi j'ai fait mon travail». Par ailleurs, s'agissant de l'absence des membres du gouvernement depuis l'ouverture du rendez-vous d'Alger, le patron du FCE qualifiant d'«excellentes les relations avec le Premier ministre», dira que l'absence de Abdeslam Bouchaoueb, ministre de l'Industrie et des Mines, est dû au fait que ce dernier «est alité» et «malade». «Vous êtes journalistes, vous n'avez qu'à vérifier l'information», a-t-il lancé au parterre de journalistes. Quant aux raisons qui ont poussé le département de Ramtane Lamamra à tenir en aparté sa conférence de presse, il répondra qu'«on ne peut parler à la place des

absents». Ainsi, tout au long de son intervention, Ali Haddad n'a pas cessé de mettre en exergue «la réussite» de ce forum. «J'ai tenu hier (avant-hier) plus de cinquante rencontres avec les délégations africaines, européennes et américaines qui ont toutes été impressionnées par l'ampleur de ce forum, de tout ce que l'Algérie a pu réaliser pour le déroulement de ce forum en un temps très court», a-t-il exalté. «Certes, il y a eu des imperfections, mais ce qu'il faut retenir c'est qu'il a été une réussite puisqu'il a permis de réunir plus de 3 500 personnes. Il faut donc positiver».

#### Un comité de pilotage pour la mise en œuvre les décisions du Forum

Sur un autre registre, lors de

son intervention à la clôture du forum, Ali Haddad, annonçant la tenue d'une deuxième édition de ce forum dans deux ans, annoncera également la création d'un comité de pilotage qui mettra en œuvre les décisions prises lors de ce forum continental qui a vu la signature de plus d'une centaine de protocoles d'accords durant les deux premiers jours des travaux, qui, précisera-t-il, a coûté quelque 600 millions de DA. Ce sont là, pour le patron du FCE, autant de projets d'investissement et d'affaires qui huileront la dynamique économique du continent. «Nous misons beaucoup sur l'Afrique qui est le conti-

Mohamed Ould Noueigued, P-DG du groupe industriel et financier mauritanien AON, et également représentant de la délégation mauritanienne qui considère que «ce forum est une réussite, une rencontre légitime. Il a permis de réunir un grand nombre d'opérateurs africains pour discuter de partenariats avantageux et qui auront un impact certain sur les relations du continent». Le concernant, il affirmera avoir paraphé trois accords de partenariat avec le groupe algérien Copersud, dont le P-DG, Imad Benmalem, était présent à la conférence de presse. Ces accords de partenariat,



Ph/E. Soraya/J.A.

ment de l'avenir, en témoigne l'intérêt porté par les Etats-Unis, la Chine et la France pour le continent», a-t-il indiqué.

#### La Mauritanie fortement présente au Forum d'investissements et des affaires

Pour les délégations africaines, «ce forum est une réussite, une rencontre légitime», en ce sens où il a permis de réunir un nombre très important d'opérateurs africains afin de discuter de partenariats avantageux. En témoigne l'intervention de

expliquera Mohamed Ould Noueigued, sont relatifs à trois volets de coopération, à savoir la pêche, l'agriculture et le dragage des ports. A ce propos, il fera savoir que ces domaines d'activités «ont été bien choisis et donneront une valeur ajoutée au continent africain, et créer d'énormes potentialités en Algérie, ce pays qui a tant donné à l'Afrique». Citant à ce sujet l'exemple de la Mauritanie que l'Algérie a soutenue en 1973 pour la création de sa monnaie nationale.

L. N.

En visite de travail à Ain Amenas

## Louh appelle les magistrats à garantir des élections transparentes

Le ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Tayeb Louh, appelle les magistrats de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), composée de 205 membres, à garantir la transparence des prochaines élections en dressant un mur contre toute tentative de fraude et de dépassement. En visite de travail à Ain Amenas, commune de la wilaya d'Illizi, le ministre de la Justice a appelé les magistrats à assurer des élections transparentes et régulières à travers le Haut conseil de surveillance des élections. Cette instance composée de 205 magistrats, désignés pour présider les commissions électorales afin de garantir la tenue d'une présidentielle régulière et transparente, est capable, soutient-il, de dresser un mur devant toutes les tentatives de fraude. Le

ministre de la Justice affirme que «les instances judiciaires de l'Etat sont appelées à jouer leur rôle dans ce sens en engageant des poursuites judiciaires contre toute personne utilisant soit de son argent ou utilisant d'autres moyens qui entacheront la fiabilité et à la transparence des prochaines élections». «Toutes les conditions seront réunies pour garantir la transparence des élections, dans le cadre de nos prérogatives», rassure encore une fois Tayeb Louh. Ce dernier a appelé également les magistrats à faire plus d'efforts pour faire face au crime, notamment les attaques par armes blanches qui se propagent dans la société algérienne ces derniers temps. «Il faut plus d'efforts pour mettre un terme à ce phénomène», a lancé le ministre en direction des magistrats qui, selon lui, doivent

dorénavant présenter des rapports cycliques sur les activités pénales. Tayeb Louh a pris la parole pour saisir cette énième occasion et s'adresser via la visioconférence aux magistrats du pays sur l'action continue de la réforme.

#### «Nous avons programmé de nouvelles cours de justice pour mieux rapprocher la justice du justiciable»

Louh a insisté sur l'utilité de la modernisation, «un des plus succulents fruits de la réforme initiée par le président de la République en vue de mettre un terme à tous les dysfonctionnements constatés quotidiennement», a-t-il indiqué. Selon lui, la réforme engagée par le président de la

République et la modernisation du secteur de la justice ont contribué à «semmer la graine qui permettra au pouvoir judiciaire de protéger le citoyen et de garantir les droits et les libertés». Le plan d'action sur la réforme de la justice «est axé sur la dotation du secteur de la justice en structures judiciaires, tout en accordant la priorité aux régions éloignées», a rappelé Louh, évoquant l'ouverture d'une cour de justice à Tindouf en vue de limiter les déplacements des citoyens. Hier, le ministre a procédé à l'inauguration du tribunal d'Ain Amenas, dont la réception a été retardée à cause des travaux de reconstruction du sol. D'une enveloppe de 37 milliards de centimes, les travaux de réalisation de cette infrastructure architecturale ont débuté en juin 2008. Tayeb Louh a annoncé,

lors de sa visite de cette structure, la mise en place prochaine d'une direction de supervision au niveau de son ministère dont le rôle est de réaliser des plans à court et à long terme au niveau de la justice. A l'occasion, le ministre a procédé au lancement officiel de la première carte professionnelle biométrique dans le Sud. La carte a été remise par Louh à Nouredine Zoukri, qui occupe la fonction de greffier. «La réforme dans le secteur de la justice est liée à une vision stratégique de la justice», a souligné le ministre. Le ministre de la Justice a ensuite visité le siège de la mairie de Ain Amenas pour s'enquérir de l'état de fonctionnement de l'état civil, et a ensuite baptisé une rue au nom du martyres Ali Mendjeli.

De notre envoyée spéciale à Ain Amenas, Louiza Ait Ramdane

Renvoyant la balle au ministère du Commerce pour les produits subventionnés

# Baba Ammi défend la liberté des prix

■ Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a défendu la liberté des prix des produits «non subventionnés», tout en renvoyant la balle dans le camp du ministère du Commerce concernant le contrôle des produits subventionnés.

Par Nacera C.

Dans sa réponse aux préoccupations des sénateurs, hier, à l'occasion de la clôture du débat autour du texte de la loi de finances 2017, il a tenu en premier a précisé que parmi les produits importés, il y a des produits à prix libres et autres régulés, tels que l'huile de table, le sucre et le lait en sachet. Dans ce cadre, il a parlé du rôle du contrôle pour imposer le respect des produits régulés et des sanctions administratives pour ceux qui commettent des dépassements. Il est à noter qu'avant la promulgation de la loi de finances 2017, plusieurs produits ont connu des augmentations, justifiées par certains commerçants par la hausse de la TVA de 17% à 19%.

Il est à noter qu'au niveau du Parlement, plusieurs députés avaient alerté sur l'augmentation des prix des produits de large consommation comme une conséquence directe de l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée de 2%. Par ailleurs, le ministre a affirmé l'élargissement du paiement électronique d'ici à 2017 pour les commerçants, à commencer par 5 000 en attendant l'augmentation de ce chiffre. Concernant le gel des projets non lancés, il a été affirmatif sur le maintien de cette mesure. Concernant l'emploi, le gel aussi continue car uniquement 10 238 postes budgétaires ont été ouverts, dont 6 000 dans l'Education et 4 000 dans la Santé. Il a parlé également de l'annulation de 225 postes dans le cadre des dispositions du passeport biométrique à l'étranger.

S'agissant des biens de l'Etat, il a indiqué qu'il sera procédé à la numérisation des archives des commissions du foncier et deux commissions spécialisées seront installées en 2017. En ce qui concerne la dette fiscale estimée à 7 000 milliards de dinars, dont 5 000 revenant à deux banques en faillite et liquidation, il a affirmé que l'Etat a eu recours à la saisie des biens, des comptes



Ph / E. Soraya / A.

bancaires et l'activation des actions de recherche et d'enquêtes ainsi que la simplification des mesures fiscales. Relativement à la réduction des dépenses des fonctionnaires dans le budget de fonctionnement tout en maintenant les charges qui ne peuvent pas être réduites, il a affirmé que celle-ci est de 60 milliards de dinars, ce qui représente 2.7% des recouvrements financiers. Lors de leurs interventions, les chefs de groupes parlementaires du FLN, RND et tiers présidentiel ont émis des propositions. Le chef de groupe parlementaire du RND, Abdelmadjid Bouzriba, a affirmé le soutien aux mesures du PLF 2017 tout en émettant des propositions. Il a appelé au contrôle du marché et des prix avec l'affolement que connaissent les prix ces derniers jours avant même la promulgation de la LF 2017. Le devoir de l'Etat est d'imposer le respect de la loi et ne pas accepter le slogan de «liberté de marché» pour que le

citoyen ne soit pas saigné jusqu'au dernier dinar. Il a réitéré son appel à la révision de la politique de subvention, imposer l'impôt sur la fortune et son introduction dans le PLF 2018. Le RND appelle à l'accélération de la réforme de l'organisme fiscal, une lutte plus efficace contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il a qualifié l'augmentation des taxes de «solidarité entre le peuple et l'Etat». Ce parti dit attendre du gouvernement de ne pas opter pour les solutions faciles, telles que l'endettement extérieur. Le chef du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Zoubiri, s'est interrogé comment après 54 ans d'indépendance, il n'y a pas de mécanismes clairs et sévères pour la lutte contre l'évasion fiscale. Dans ce cadre, il a demandé au ministre des Finances ce qui empêche le renouvellement du mécanisme de collecte fiscale et lui offrir la transparence qu'il faut pour instaurer la confiance entre les payeurs d'impôts de

toutes les catégories. Il a également appelé à la lutte contre la contrebande des matières essentielles vers les pays voisins, ce qui constitue une hémorragie de l'économie nationale, la lutte contre l'informel, notamment le commerce de devises, tout en s'interrogeant sur l'argent des caisses spéciales et les réserves des sociétés d'assurance. Il a évoqué les primes et indemnités offertes aux cadres et gestionnaires des grandes entreprises (banques et le secteur bancaire en général). Il a également soutenu l'impôt sur les villas, palais, sociétés familiales commerciales et de services et l'introduction de l'impôt pour les métiers libres (avocats, médecins et ingénieurs). Enfin, il a appelé au ciblage des subventions. Le chef du groupe parlementaire du tiers présidentiel, El Hachemi Djair, a évoqué la problématique des subventions, la fiscalité et son impact sur l'économie et l'attraction des investissements.

En vue d'une meilleure dynamisation du tourisme

## Nouri encourage l'investissement privé

Plusieurs grands projets touristiques ont été lancés dans le cadre la modernisation du secteur du tourisme ces derniers temps. Afin d'obtenir de meilleurs résultats pour le développement du secteur, le gouvernement a décidé de tabliser beaucoup plus sur l'investissement privé. C'est ce qu'a déclaré ministre du Tourisme et de l'Aménagement du territoire, Abdelouahab Nouri, hier à Alger,

lors de sa visite de travail sur plusieurs sites de la capitale. «On ne peut pas parler du développement du secteur touristique pour le moment tant qu'on n'a pas encore assez inclut l'investissement privé en tant qu'acteur d'accompagnement dans tous nos projets». Pour cela l'Etat a déjà ouvert le champ à plusieurs opérateurs privés, étrangers et locaux, notamment sur Alger où pas moins de 1 600 pro-

jets de construction d'infrastructures touristiques ont été réalisés.

«Le secteur, quoique avec beaucoup d'améliorations en vue, a réalisé beaucoup de progrès comparé aux années précédentes», a ajouté le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Aménagement du territoire. Toutefois, pour ce qui est des établissements de réhabilitation dans toute la capitale, à

l'exemple du Centre de thalassothérapie de Sidi Fredj et l'hôtel «Sable d'or» à Zeralda, d'importants retards ont été enregistrés dans le taux d'avancement des travaux. A ce propos, Abdelouahab Nouri n'a pas manqué d'afficher son mécontentement. Il a souligné qu'«il faut à tout prix rattraper le retard et finir ces projets car ils sont d'une extrême importance pour la modernisation du secteur».

### LA QUESTION DU JOUR

#### Renzxit

suite de la page Une

Les réformes constitutionnelles voulues par Renzi portaient sur des sujets spécifiques aux institutions italiennes, sans rapport aucun avec celles de l'Europe. A l'évidence, ce ne sont pas elles que les Italiens dans une large majorité ont repoussées dimanche dernier, mais le gouvernement Renzi lui-même, qui en l'occurrence est allé de son propre initiative posé sa tête sur le billot tout en s'imaginant que c'était pour la faire garnir d'autres feuilles de laurier. Si son imprudence ne devait être dommageable que pour lui, personne en Europe ne songerait à lui en faire un procès. Mais par les temps qui courent, toute défaite d'un Euro-enthousiaste est d'autant plus mal ressentie par ses semblables à travers le continent qu'elle en annonce d'autres. Renzi a été sanctionné non pas pour ses réformes constitutionnelles mais pour ce qu'il est avant tout : un Européen convaincu. Sa démission ouvre sur des législatives dont on voit mal désormais comment elles pourraient être gagnées par son parti, même avec l'aide de tout ce que l'Italie compte de partisans du maintien au sein de l'Union européenne. Car, signe des temps, c'est désormais de cela qu'il s'agit en Italie. Le hasard seul, qui fait bien les choses parfois, empêche que la défaite personnelle de Renzi ne se transforme immédiatement en une déroutante de l'Italie pro-européenne. En effet, ces législatives ne pourront se tenir que lorsque la nouvelle loi électorale est définitivement adoptée, ce qui n'est pas encore le cas. Un répit est ainsi accordé aux pro-européens, que ceux-ci voudraient voir prolonger autant que possible, quitte pour cela à ce qu'un gouvernement provisoire s'éternise au pouvoir. Telle est la situation que le dynamique Mateo Renzi laisse derrière lui en démissionnant. Elle n'est pas brillante. Et surtout elle n'augure rien de bon. Rarement lors d'un référendum les électeurs répondent à la question qui leur est posée. C'est presque toujours à celui qui la leur pose qu'ils répondent. Par un oui ou par un non. Renzi s'attendait à un oui, autrement il n'aurait pas posé la question, mais il sait maintenant combien il se trompait.

M. H.

Par ailleurs, rappelons que la redéfinition de la carte touristique nationale doit concerner toutes les wilayas. Mais Alger, comme toute les capitales du monde, doit être un exemple de grandes réalisations.

Yacine Djadel

Retrait d'agrément à 65 promoteurs et 558 agences immobilières

# Tebboune met à exécution ses menaces

■ Invités depuis 2012 par le ministère de l'Habitat à régulariser leur situation en s'inscrivant au tableau national des promoteurs, c'est l'heure de vérité pour les promoteurs immobiliers.

Par Meriem Benchaouia

Quatre années après cette décision, des mises en demeure ont été envoyées aux concernés afin de remplir cette formalité mais en vain alors que les délais ont expiré le 2 novembre dernier. Il faut savoir que l'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers fait foi d'autorisation pour exercer l'activité, mais également adhérer au Fonds de garantie et de caution mutuelle des promotions immobilières. Ce rappel à l'ordre, à vrai dire, intervient après un état des lieux et des estimations récentes du ministère de l'Habitat qui font ressortir que 27% des logements réalisés dans le cadre de la formule des promotions immobilières sont supervisés par des promoteurs non inscrits à ce tableau. Ce qui rend de facto leurs activités illégales. Outre les promoteurs, une autre catégorie est dans l'œil du cyclone du ministère de l'Habitat, à savoir les agences immobilières qui sont, de leur côté, appelées à se conformer à la réglementation afin de régulariser leur situation administrative. En outre, le département de Tebboune a

annoncé dans un communiqué le retrait d'agrément à 65 promoteurs immobiliers et 558 agences immobilières pour n'avoir pas procédé à la régularisation de leur situation. Le communiqué précise qu'il a été décidé de retirer l'agrément à 64 promoteurs immobiliers pour une durée de six mois, pour n'avoir pas procédé à leur inscription au tableau national des promoteurs immobiliers, une procédure imposée par la loi sur la promotion immobilière promulguée en 2011. Le promoteur de l'entreprise de promotion immobilière «Immo-Hat» Elias Hattou, est concerné par cette mesure pour son implication dans l'affaire de l'effondrement d'un immeuble à la coopérative immobilière «Urba 2000» à El Achour (Alger). L'opération de recensement des promoteurs immobiliers effectuée par les services du ministère a fait ressortir que 26 promoteurs actifs sans agrément et ce, dans 12 wilayas. Les dossiers de ces promoteurs ont été présentés à la justice, selon la même source qui souligne que 25 autres dossiers font actuellement l'objet d'un examen. Concernant les agences immobilières, 264 agents ont procédé à la régularisation de leur situa-



tion, sur les 822 agents agréés informés par la commission des agréments au ministère pour effectuer la procédure qui vient en application des dispositions que prévoit la réglementation relative à la profession d'agent immobilier. Pour le reste des agents au nombre de 558, il a été décidé d'annuler leur agrément pour non-respect de la procédure, a indiqué le communiqué qui précise que le suivi et le

contrôle de ce type d'activité relèvent des prérogatives du ministère. Pour rappel, la loi n° 11-04 du 17 février 2011, fixant les règles régissant l'activité de promotion immobilière, stipule dans son article 4 que «nul ne peut se prétendre de la qualité de promoteur immobilier ni exercer cette activité s'il n'est pas titulaire d'un agrément et n'est pas inscrit au tableau national des promoteurs immobiliers». Un

décal de 18 mois avait été accordé aux promoteurs pour se mettre en conformité avec les dispositions de cette loi, qui oblige, par ailleurs, le promoteur immobilier à «souscrire à une assurance et l'adhésion à un fonds de garantie», dans le but de protéger l'acquéreur contre la faillite ou le défaut de paiement du promoteur immobilier et/ou de l'entreprise réalisatrice.

M. B.

Sensibiliser directement les usagers sur le terrain

## Education routière : un nouvel espoir d'arrêter l'hécatombe

Compte tenu de l'ampleur du phénomène des accidents de la route qui continue à faire des milliers de victimes chaque année, les campagnes de sensibilisation à l'égard des citoyens, se succédant l'une après l'autre n'ont pu résoudre le problème. Afin d'y remédier, les services de sûreté sont passés à l'éducation routière sur le terrain.

Perdre la vie sur l'autoroute est devenu en Algérie l'une des premières causes de mortalité. Un fléau mortel aussi ravageur que le cancer. En moyenne plus de 4 000 individus périssent sur les routes chaque année. Le nombre de blessés, est lui aussi, autant alarmant. A cet effet, rien qu'en 24h, dix-neuf personnes ont été blessées dans 15 accidents de la route survenus, selon le chargé de la communication à la Protection civile de la wilaya d'Alger. Ainsi pour faire face à la situation qui, chaque jour manifeste son degré de gravité, le gouvernement a pris plusieurs mesures pouvant stopper l'hécatombe. Pour peu que ces dernières soient à la hauteur des résultats attendus, les services de sûreté sont passés directement à l'éducation routière sur le terrain. A ce propos, ces derniers, relevant de la wilaya d'Alger, ont organisé, hier, des

sorties sur le terrain au profit des usagers de la route. L'initiative, contrairement à d'habitude où celle-ci est organisée dans une place publique connue, pour cette fois, les services de la sûreté ont choisi d'aller vers des points de contrôle et des stations de transport des voyageurs pour sensibiliser les conducteurs à la nécessité du respect du code de la route. Une manière d'éduquer de près les citoyens pour qu'ils réduisent le nombre d'accidents, souvent dus à leurs écarts aux

normes de conduite. Rappelons, à ce propos, que l'erreur humaine est la première cause à toute l'insécurité routière sévissant dans le pays. Une nouvelle stratégie qui se veut donc en conséquence du principe de la police de proximité et en vue de renforcer les outils de communication avec les différentes tranches de la société. Néanmoins, pour que celle-ci obtienne de bons résultats, il faut qu'elle soit déjà répandue sur l'ensemble du territoire national, si ce n'est de pro-

mulguer carrément une loi pouvant régir le principe. Une proposition, d'ailleurs, que l'infatigable militant de la prévention routière, Mohamed El Azouni n'a cessé de suggérer depuis des années. Président de l'association «Tariq essalama» ce dernier, a même insisté à maintes reprises dans ces déclarations sur le sujet, et ce, en disant que «l'Algérie a besoin d'introduire dans les programmes scolaires depuis le primaire les valeurs de la prévention routière. C'est uniquement avec

cela que l'éducation civique fera du citoyens algérien un conducteur conscient et responsable». a-t-il rappelé. Par ailleurs, il est à noter qu'outre ces sorties sur le terrain au profit des conducteurs, des visites pédagogiques au profit de groupes de scouts et de handicapés ont été organisées au niveau de postes de sécurité, en coordination avec des partenaires sociaux.

Yacine Djadel

Pour promouvoir et encadrer les relations de travail

## El Ghazi : «L'Algérie a adopté le dialogue social»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a indiqué, hier à Alger, que l'Algérie avait adopté le dialogue social comme moyen pour développer et encadrer les relations de travail au sein de l'entreprise. «L'Algérie compte parmi les pays pionniers en matière de modernisation des éléments du travail décent par l'adoption du dialogue social comme moyen pour développer et encadrer les relations de travail au sein de l'entreprise», a affirmé El Ghazi dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère à l'ouverture de la conférence nationale sur «Le rôle des statistiques du travail dans la promotion du travail décent». Le ministre a précisé que l'Algérie a réalisé de grandes avancées dans la concrétisation des principes de travail

décent au regard des conditions garanties par la législation nationale. Les résultats obtenus dans le domaine du dialogue et de couverture sociale ont fait de son expérience «un exemple pionnier» en passe d'être généralisé dans le cadre de l'accord entre le gouvernement algérien et l'Organisation internationale du travail (OIT). Membre, depuis l'indépendance, de l'OIT, l'Algérie a fait siens les critères et stratégies prônés par cette dernière en adhérant à 60 accords, a-t-il fait savoir, rappelant que les politiques adoptées par le gouvernement algérien ont eu un impact important notamment par la création d'emplois et la lutte contre le chômage qui a reculé à près de 9%. M. El Ghazi a dit attendre de cette rencontre de formation de trois jours qu'elle hisse les compétences des experts et autres

intervenants dans le domaine des statistiques à un niveau qui permette de maîtriser le concept de travail décent et de définir ses paramètres d'évaluation. La rencontre organisée par le Centre arabe de l'administration, du travail et de l'emploi, en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, vise à améliorer et à promouvoir la demande nationale sur les statistiques du travail afin de dégager une base de données qui favorise la mise en place de politiques nationales à même de promouvoir le travail décent. Il s'agira également, selon les organisateurs, d'envisager des paramètres nationaux d'évaluation du travail décent qui aident à analyser et évaluer les réalisations accomplies par l'Algérie en la matière, selon le guide élaboré par l'OIT.

Safy T./APS

## Pétrole

## Les cours poursuivent leur hausse post-Opep

■ Les prix du pétrole atteignent de nouveaux plus hauts annuels hier en cours d'échanges européens, poursuivant leur hausse après l'accord de l'Opep annoncé la semaine dernière pour limiter la production mondiale.



PH. > D. R. pour limiter la production de ses membres de 1,2 million de barils par jour, enthousiasme toujours les marchés. «A part si l'accord s'écroule complètement, nous ne voyons pas d'éléments qui pourraient retourner les prix à la baisse», estimaient les analystes de Morgan Stanley. «La hausse des prix pourrait au contraire être accentuée par des commentaires des pays non membres du cartel (dont l'Opep attend une baisse de la production de 600 000 barils par jour) ou par des preuves concrètes de la baisse de la production de l'Opep en janvier, quand l'accord prendra effet», écrivaient les analystes. Les pays producteurs non membres de l'Opep qui pourraient se joindre à l'accord devraient se réunir vendredi 9 décembre à Doha, au Qatar. Certains analystes doutaient cependant de la bonne volonté de l'Opep. «L'idée que l'Irak et l'Iran s'en tiendront aux limites annoncées nous laisse sceptiques. Par ailleurs, si les pays membres accélèrent leurs productions en décembre et écoulent leurs stocks en 2017 quand l'accord sera appliqué, les exportations venues de l'Opep pourraient rester élevées», prévenaient les analystes de Barclays. Par ailleurs, la limita-

tion de la production de l'Opep et la hausse des prix qui en découle pourrait conduire les producteurs américains de pétrole de schiste à relancer leurs extractions, qui n'étaient plus rentables quand les cours étaient trop bas.

## L'Iran table sur un baril à plus de 50 dollars en 2017

Le président iranien, Hassan Rohani, a présenté dimanche au Parlement son budget pour l'année débutant en mars 2017 en tablant sur un baril de pétrole à plus de 50 dollars contre 40 dollars dans le budget actuel. Avec ce prix, les revenus pétroliers pour 2017-2018 sont estimés à environ 33 milliards de dollars. Les cours de l'or noir dépassent les 50 dollars depuis l'accord du 30 novembre des pays de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) qui ont décidé de baisser leur production de 1,2 million de barils par jour (mb/j) à compter de janvier. Le président Rohani a précisé dans son discours aux députés que la production pétrolière iranienne, «qui était de 2,7 mb/j avant la levée des sanctions internationales en janvier dernier, a atteint en septembre 3,8 mb/j». Dans le cadre de l'accord de l'Opep, l'Iran a été autorisé à augmenter sa production de 90 000 barils par jour en 2017 et pourrait produire près de 4 mb/j. Par ailleurs, le taux de change officiel de la monnaie iranienne a été fixé à 33 000 rials pour un dollar contre 29 970 dans le budget actuel. Mais depuis plusieurs semaines, on assiste à une forte dévaluation du rial par rapport au dollar sur le marché libre où un dollar vaut 39 500 rials, soit une baisse de près de 10%. La décision du Congrès américain de prolonger pour 10 ans les sanctions américaines contre l'Iran, ainsi que le choix par le président américain élu Donald Trump de futurs ministres opposés à l'accord nucléaire entre ce pays et les grandes puissances, ont provoqué la dégringolade du rial par rapport au dollar, selon des analystes. Le président Barack Obama doit signer dans les prochains jours la loi sur les sanctions votée par le Congrès. Ce vote est «une violation claire de l'accord nucléaire», selon le président Rohani. Si Barack Obama «signe cette loi, ce sera contraire aux engagements américains et nous réagirons», a-t-il ajouté, reprenant les récentes mises en garde d'autres dirigeants iraniens, dont le guide suprême, Ali Khamenei. Le projet de budget est présenté à moins de six mois de l'élection présidentielle de mai 2017 à laquelle le président Rohani devrait se présenter pour un second mandat de quatre ans.

R. E.

A. B./Agences

Par Amel B.

Vers 11h00 GMT (12h00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 55,14 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE)

de Londres, en hausse de 68 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 54 cents à 52,22 dollars. Les prix

de l'or noir ont atteint vers 09h40 GMT leur plus haut niveau depuis 17 mois, à 55,20 dollars pour le Brent et à 52,33 dollars pour le WTI. L'annonce de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui est parvenue mercredi à un accord

## Algérie-Chine

## Forte volonté pour concrétiser la complémentarité économique

Le vice-président de l'Assemblée populaire de la province chinoise de Jiangsu, Xiao Peng, a fait état de l'existence d'une «forte volonté» de la part de l'Algérie et de la Chine pour construire un partenariat «gagnant-gagnant» et contribuer à la concrétisation de la complémentarité économique entre les deux pays. Lors d'un entretien avec le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, qui effectue une visite de deux jours en

République populaire de Chine, M. Peng a mis en exergue «le caractère stratégique» des relations bilatérales et «la dynamique importante» enregistrée en matière de coopération économique et technologique, a indiqué dimanche un communiqué de l'APN. M. Peng a exprimé, dans ce sens, «la disponibilité de la République populaire de Chine à relever le niveau de ses investissements productifs en Algérie, notamment à la faveur du climat propice qu'offrent les nouvelles

réformes économiques et législatives». Ces réformes, a-t-il ajouté «font de l'Algérie une destination privilégiée pour les entreprises chinoises qui apprécient les atouts humains, matériels et géographiques dont elle dispose et qui lui permettent de constituer un modèle de coopération Sud-Sud et un partenaire dans l'édification de relations de partenariat algéro-chinoises et africaines efficaces et bénéfiques pour toutes les parties».

Souad H.

## Après la victoire du «non» au référendum italien

## L'euro chute face au dollar

Les marchés boursiers fléchissaient hier en Asie, sur fond d'inquiétudes pour la troisième économie de la zone euro. L'euro est tombé, hier, au plus bas depuis vingt mois à la suite de la victoire du non au référendum italien, suivi de la démission de Matteo Renzi. Les emprunts de l'Etat italien à 10 ans voient quant à eux leur taux grimper nettement hier matin. Les marchés boursiers continuaient de fléchir en Asie sur fond d'inquiétudes pour la troisième économie de la monnaie unique. L'euro a décroché quand les sondages à la sortie des bureaux de vote ont été diffusés à la clôture du scrutin, donnant le non vainqueur à près de 60%. Elle a touché 1,050 6 dollar autour de 8h20 (lundi 0h20, heure de Paris), contre 1,0664

vendredi à New York. Il s'agit du niveau le plus faible depuis mars 2015 : l'euro était alors tombé à 1,0458 dollar. La monnaie unique résistait cependant par la suite, oscillant autour de 1,0570 dollar vers 2 heures à Paris, signe que les cambistes ne cèdent pas à l'affolement. Dans le même temps, le yen, valeur refuge, se renforçait. Le dollar glissait à 112,88 yens aux premières heures de la matinée à Tokyo, contre 113,51 yens vendredi, avant de se remonter à 113,70 yens.

## Les marchés asiatiques en recul

La Bourse de Tokyo a fini en baisse hier, et le yen, valeur refuge, se renforçait sur fond d'inquiétudes pour la troisième éco-

nomie de la zone euro. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a cédé 0,82% (151,09 points), à 18 274,99 points. Il avait déjà perdu 0,47 % vendredi au lendemain d'un niveau de clôture record pour cette année.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a pour sa part reculé de 0,75% (11,02 points) à 1 466,96 points. Sur le volet des changes, le dollar est tombé à 113,43 yens, contre 114,05 yens vendredi à la fermeture de la place tokyoïte. L'euro déclinait aussi à 119,89 yens, contre 121,85 yens. Ailleurs dans la région, Sydney (0,71%) et Séoul (0,17%) évoluaient aussi dans le rouge.

La démission de M. Renzi de la présidence du Conseil italien ouvre une période d'incertitudes

pour l'économie transalpine, qui reste à la traîne en Europe. Surtout, le secteur bancaire du pays reste éreinté par la crise financière et criblé de créances douteuses.

Des craintes de faillite de banques du pays ressurgissent régulièrement. Sa défaite au référendum de dimanche avait toutefois été anticipée par les observateurs.

En outre, les marchés ont pu être soulagés par l'échec de l'extrême droite autrichienne qui a perdu son pari de décrocher la présidence de la République sur fond de poussée populiste en Europe. Son candidat Norbert Hofer a essuyé, selon les projections, une nette défaite face à l'écologiste Alexander Van der Bellen.

Oran

# Plaidoyer pour davantage d'autorisations de taxi

■ La Fédération de wilaya des chauffeurs de taxi d'Oran a plaidé pour davantage d'autorisations d'exploitation des taxis et autres formules pour satisfaire la demande accrue sur cette activité.

Par Selma N.

Le président de cette fédération, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a déclaré à la presse, en marge d'une rencontre sur l'autorisation d'exploitation de taxis, que ce document est devenu un véritable problème pour les chauffeurs de taxi, poussant certains à exercer illégalement. Le nombre de chauffeurs de taxi activant sans cette autorisation a atteint plus d'un millier, a fait savoir Bounoua Abdelkader, soulignant que ce document est à l'origine de la plupart des sanctions prises par la commission de la direction des transports d'Oran. La spéculation dans le prix d'exploitation des autorisations de taxi est aussi une des raisons rencontrées par les chauffeurs de taxi, a-t-il ajouté, signalant que ces derniers ayant plus de 20 ans d'expérience se sont retrouvés au chômage après le retrait de cette autorisation par le propriétaire en raison de la hausse du prix de location. Le prix de location de



l'autorisation est fixé par l'offre au marché, variant actuellement entre 6 000 et 10 000 DA par mois. Certains détenteurs de ce document exigent même le ver-

sement anticipé de cinq ans de location, a-t-il indiqué. Des correspondances, dans ce sens, à la wilaya et aux directions des transports et des moudjahidine

depuis un mois n'ont reçu aucune suite, a signalé le président de la fédération, ajoutant que près de 500 autorisations ont été octroyées à des ayants droit

depuis deux ans suite à l'intervention du wali, Abdelghani Zaalane, sauf que la demande est en constante augmentation. A ce sujet, M. Bounoua a appelé à doter le plus grand nombre possible de chauffeurs de taxi de ce document, faisant savoir que de nombreuses demandes sont déposées au niveau de la direction des moudjahidine. Il a également proposé d'accorder aux concernés n'ayant pas cette autorisation un agrément du Trésor public, moyennant le versement d'une mensualité de 12 000 DA comprenant les droits au propriétaire de l'autorisation, les impôts et les cotisations à la Casnos. Le nombre de chauffeurs de taxi activant dans la wilaya d'Oran est de plus de 8 000.

S. N.

## Skikda Réception, début 2017, de 400 LPL dans la commune de Ramadane Djamel

UN TOTAL de 400 logements publics locatifs (LPL), en cours de réalisation dans la commune de Ramadane Djamel, dans la wilaya de Skikda, sera réceptionné, au début de l'année 2017, a indiqué le chef de l'exécutif local. S'exprimant lors d'une visite de travail dans cette commune, Abdelhakim Chatter a insisté sur l'accélération de la cadence des travaux de ce projet pour assurer sa livraison dans les délais impartis. Affichant actuellement un taux d'avancement de l'ordre de 90%, le wali a instruit les responsables de ce chantier à l'effet d'œuvrer à parachever les 10% restants du projet dont un montant de 897 millions de dinars a été mobilisé pour sa concrétisation. Des instructions ont été également données par le wali pour l'achèvement des travaux des projets de réalisation de 200 LPL et des 40 logements promotionnels, lesquels enregistrent un retard sur les délais impartis. Lors de cette visite, le même responsable a aussi insisté sur le respect des délais contractuels du projet de réalisation de 100 logements promotionnels aidés (LPA), confié en réalisation à une entreprise de statut privé. M. Chatter a, en outre, instruit les directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) et du logement (DL) à l'effet d'un accompagnement efficace et efficient des promoteurs ayant respecté leurs engagements et qui affichent «leur sérieux» sur le terrain.

R. R.

Ouargla

## Plus de 630 logements ruraux en chantier à Sidi-Khouiled

Plus de 634 logements ruraux sont en cours de construction à travers la daïra de Sidi-Khouiled (Est de Ouargla), a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. Ces logements font partie d'un total de 4 197 aides accordées à la daïra de Sidi-Khouiled pour l'habitat rural, dont 3 460 ont été déjà réalisées et 103 autres non encore lancées, soit un taux d'exécution estimé à plus de 82%, précise-t-on. Cette formule de logement, qui suscite un vif engouement des habitants, contribuera à diminuer la demande croissante sur les logements sociaux, en plus de permettre d'éradiquer les constructions anarchiques et illicites à travers le territoire de cette daïra qui englobe trois communes (Sidi-Khouiled, Ain El-Beida et Hassi Benabdallah), a-t-on souligné. Dans le même sillage, la commune de Hassi Benabdallah, à vocation agricole, a bénéficié d'un programme de 370 logements de la formule de l'habi-

tat rural groupé, répartis sur sept lotissements d'une superficie de 200 à 204 m<sup>2</sup> chacun, dont 25 unités sont construites et 114 en cours de construction. Concernant les logements sociaux, 372 unités de type public locatif (LPL) sur un total de 540 logements sont achevées, alors que 168 unités sont en chantier au niveau de la commune chef-lieu (118 unités), ainsi qu'à Ain El-Beida (36) et Hassi-Benabdallah (14). La réception de 130 LPL inscrits dans le cadre du précédent programme quinquennal (2010-2014) est attendue prochainement à Ain El-Beida, sachant que les travaux de construction de ces logements répartis en deux lots (100 et 30 unités) ont enregistré un avancement oscillant entre 95 et 90%, a-t-on fait savoir. Le parc immobilier de la daïra de Sidi-Khouiled sera consolidé prochainement par 106 logements de type promotionnel public (LPP) en cours de construction au chef-lieu de la daïra, en plus

de 172 logements de type social participatif (LSP) sur un programme de 440 unités, tandis que 268 unités ont été achevées, selon la même source. L'exécution de l'ensemble des programmes d'habitat, retenus en faveur de la daïra de Sidi-Khouiled au cours des dernières années, a atteint un avancement global estimé à plus de 75%. Sur un total de 5 283 logements, toutes formules confondues, figurent 4 100 unités réalisées, ainsi que 1 080 en chantier et 103 autres non encore lancées, signale-t-on. Des citoyens ont saisi l'occasion d'une rencontre organisée en marge d'une récente visite de terrain du wali à cette daïra pour soulever leurs préoccupations liées notamment à l'exécution d'opérations d'aménagement extérieur et de raccordement de nouveaux quartiers et des lotissements aux réseaux divers (AEP, assainissement, électricité et gaz).

Ali T./APS

Mascara

## Ouverture d'un premier centre commercial

Un premier centre commercial «El Feth», réalisé par l'agence foncière de la wilaya, a ouvert ses portes à Mascara, a-t-on constaté. Le wali, Salah El Affani, a présidé la cérémonie d'ouverture de cette structure commerciale gérée par une société privée et dont la réalisation s'inscrit dans le cadre des projets d'investissement approuvés par le Comité d'assistance, de localisation et de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpiref) en fin 2012. Les travaux de réalisation ont été lancés en mai 2013. Ce centre commercial, réalisé en plein centre-ville pour un coût de 540 millions DA,

dispose d'un sous-sol de 1 500 mètres carrés, de deux niveaux comportant 88 magasins, d'un troisième réservé à un restaurant, 4 espaces de fast-food et deux cafétérias, selon le directeur de l'agence foncière de la wilaya, Boudaa Mustapha. Il renferme aussi un parking de trois niveaux d'une capacité d'accueil de 200 véhicules. Le projet vise, selon le directeur du commerce de la wilaya, Senoussi Bouchrak, à contribuer à l'organisation de l'activité commerciale et à créer une grande surface multiservices à caractère commercial et récréatif, ainsi qu'à l'effort de lutte contre le commerce informel dans la

wilaya qui a vu depuis 2012 l'érection de 21 marchés parallèles où activaient 1 035 personnes. Le wali de Mascara a affirmé, à l'ouverture de ce centre, la volonté de continuer dans ce genre d'initiatives visant à promouvoir la pratique commerciale en encourageant des projets publics ou privés, annonçant qu'un centre similaire sera mis en travaux à Mohammadia sur une assiette foncière récupérée après la démolition d'habitations précaires et le relogement de leurs occupants.

Said F./Agences

Conférence internationale de solidarité avec les travailleurs sahraouis

# L'ONU appelée à mettre un terme à l'occupation marocaine

■ Les participants à la 7<sup>e</sup> conférence internationale de solidarité avec les travailleurs sahraouis ont dénoncé l'exploitation illégale des ressources sahraouies par l'occupant marocain, appelant à l'intervention de l'ONU pour mettre un terme à la politique répressive menée contre les Sahraouis.

Par Faiza O.

Les représentants de divers syndicats participant à cette conférence, organisée en marge des travaux du 8<sup>e</sup> Congrès des travailleurs sahraouis (UGTSARIO), ont réitéré leur solidarité et leur engagement aux côtés des travailleurs sahraouis, notamment ceux se trouvant dans les territoires occupés par le Maroc. Ils se sont engagés, dans leur déclaration sanctionnant les travaux de cette conférence, à «envoyer plus de missions syndicales dans les territoires occupés pour s'enquérir de la situation des travailleurs sahraouis», appelant à cet égard les autorités marocaines à cesser ces entraves et de garantir un accès aux journalistes, avocats et organisations internationales dans ces territoires. Les syndicalistes ont lancé un appel à l'ONU pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, «droit garanti par les résolutions internationales». Ils ont en outre exprimé leur soutien aux prisonniers politiques sahraouis, appelant à leur garantir un procès équitable. Les participants ont appelé l'Espagne, président du Conseil de sécurité de l'ONU durant ce mois de décembre, à prendre ses responsabilités historiques envers le peuple sahraoui et au parachèvement du processus de décolonisation. Des syndicalistes africains ont proposé, lors de cette conférence, le boycott de tous les produits marocains issus des territoires occupés. Une proposition sur laquelle l'ensemble des participants se sont

engagés à mener des discussions approfondies prochainement. Ils ont également dénoncé l'expulsion de la vice-présidente du Parlement panafricain, Souielma Beirouk, par les autorités marocaines l'empêchant ainsi de prendre part aux travaux de la COP 22 à Marrakech.

## La ministre des AE du Kenya appelle à accélérer l'organisation d'un référendum

La ministre des Affaires étrangères du Kenya, Amina Mohamed, a réitéré à Boudjedour (camps de réfugiés sahraouis) le soutien de son pays à la cause sahraouie, appelant à accélérer l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui. Dans une déclaration à son arrivée au siège de l'Union des femmes sahraouies, la chef de la diplomatie kenyane a indiqué que «le soutien de sa candidature pour la présidence de la Commission de l'Union africaine (UA) est à même de garantir la poursuite des efforts de la présidente sortante Dlamini-Zuma en faveur de la cause sahraouie». Rappelant que «le Kenya a été parmi les premiers pays à apporter leur soutien à la cause sahraouie», M<sup>me</sup> Amina Mohamed a cité les décisions historiques issues du Sommet de Nairobi en 1981. «La République arabe sahraouie démocratique (RASD) est un membre à part entière de l'UA», a tenu à rappeler la chef de la diplomatie kenyane. S'adressant aux femmes sahraouies, elle a déclaré : «Vous avez démontré au monde entier



PH: DR

que la femme est capable de diriger, d'encadrer et d'organiser», soulignant le droit de tous les peuples à exprimer leur volonté librement. M<sup>me</sup> Amina Mohamed a appelé «les Sahraouis à rester unis pour réaliser leur indépendance», affirmant que «l'organisation et la cohésion sont les principales conditions pour atteindre les nobles objectifs». La chef de la diplomatie kenyane sera reçue dans la wilaya de Boudjedour par le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, et de hauts responsables sahraouis. Elle sera également

reçue par le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, qui organisera un dîner en son honneur à la Résidence de Chahed El Hafedh, a indiqué un responsable sahraoui. La visite de la chef de la diplomatie kenyane constitue une opportunité en vue de poursuivre «les consultations permanentes» entre les deux pays sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, selon le même responsable. M<sup>me</sup> Amina Mohamed avait déclaré la semaine dernière à Addis-Abeba que le soutien de son pays à la RASD émanait de «l'attachement du

Kenya aux principes de l'UA dont la RASD est l'un des membres fondateurs». La visite de la diplomate kenyane coïncide avec la tenue du 8<sup>e</sup> Congrès de l'Union générale des travailleurs de Sakiet El-Hamra et Oued-Edhahab (Ugtsario) dont les travaux ont débuté samedi à Boudjedour. Ils se sont poursuivis ce dimanche en plénière avec l'adoption du plan d'action national, des statuts et des recommandations, avant l'élection du secrétaire général de l'Ugtsario.

F. O./APS

## Libye

### Acculés à Syrte, des djihadistes fuient à la nage

Des terroristes de Daech ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de fuir Syrte à la nage. Selon l'agence locale Lana, au moins huit djihadistes, dont deux Tunisiens, ont tenté de s'échapper de la ville portuaire, dernier rempart djihadiste en Lybie, en se jetant à l'eau avant d'être arrêtés par les forces du gouvernement d'union nationale (GNA). En août dernier, les autorités ont affirmé que les djihadistes avaient été repoussés de 70% du territoire de la ville de Syrte, située à 450 kilomètres à l'est de Tripoli. Depuis quelques semaines, les forces armées avancent maison par maison dans le quartier d'al-Giza al-Bahriya où les djihadistes continuent à défendre farouchement leurs dernières positions. Les combats pour la reprise de Syrte ont fait près de 700 morts et

3 000 blessés dans les rangs des forces pro-GNA. Ces dernières s'efforcent de «sécuriser des passages» pour les civils, tout en ten-

tant de neutraliser «les femmes et les enfants que Daech utilise comme boucliers humains». Le bilan des morts dans les rangs

des combattants de Daech n'est pas vérifiable de source indépendante, mais selon certaines données, entre 1 800 et 2 000 djih-

distes auraient été tués depuis le début de l'opération de Syrte en mai dernier.

Kamel L./Agences

## Mauritanie

### 9,2 millions de dollars de la BAD pour la diversification de l'économie

LE GOUVERNEMENT mauritanien et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé des accords de financement d'un montant cumulé de 9,2 millions de dollars us (prêt et don cumulé), à Abidjan. La BAD consent ainsi son tout premier appui budgétaire à la Mauritanie.

Ces ressources «vont servir au financement de la première phase du Programme d'appui aux réformes économiques et à la diversification de l'économie (Parede) du pays».

Le Programme d'appui aux réformes économiques et à la diversification de l'économie (Parede) a pour objectif principal «de créer les conditions favorables à la diversification de l'économie mauritanienne, laquelle est nécessaire pour promouvoir une croissance inclusive et durable».

Pour ce faire, le programme mise sur l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques sur le système productif hors des industries extractives». La mise en œuvre du Parede va aussi améliorer l'effi-

cacité des investissements publics, une augmentation de la part des investissements privés hors industries extractives pour la porter à 38% du Produit intérieur brut (PIB) en 2017, contre seulement 35,6% en 2015. Il aidera également à réduire les dépenses fiscales pour les limiter à 3% en 2017 (contre 5% actuellement). L'autre objectif de ce programme est de mettre fin à au moins 20% des exonérations fiscales qui n'ont pas d'impacts positifs (directs ou indirects) sur le budget de l'Etat. Dans le cadre du volet agropastoral, les ressources du Parede visent à permettre au secteur de contribuer au PIB à hauteur de 22% en 2017, contre 17,7% en 2015. Ainsi, la superficie aménagée dans la filière rizicole devrait augmenter pour atteindre 55 000 hectares en 2017 – contre 46 089 hectares aujourd'hui –, ainsi que le nombre de titres fonciers accordés aux coopératives agricoles féminines, qui devraient atteindre le chiffre de 52 à l'échéance 17 (contre seulement 20 actuellement).

Agences



Italie

# Matteo Renzi démissionne, interrogations pour la suite

■ Le Chef du gouvernement italien, Matteo Renzi, devait remettre sa démission hier après-midi au lendemain d'un camouflet dans les urnes, annonçant une période d'incertitudes mais pas nécessairement l'arrivée des populistes au pouvoir.

«**M**on expérience de Chef du gouvernement s'arrête là», a sobrement résumé M. Renzi (centre gauche), 41 ans, avant même que les 59,11% de non à «sa» réforme constitutionnelle soient officiels. «J'ai perdu, j'en prends toute la responsabilité».

Après un dernier Conseil des ministres «dans l'après-midi», M. Renzi se rendra au palais du Quirinal donner sa démission au président Sergio Mattarella, chef d'État discret et effacé à qui il revient de gérer la transition. Il pourrait convoquer des élections anticipées, soit, plus vraisemblablement, nommer un gouvernement «technique», comme l'Italie en a déjà connus plusieurs dans son passé, chargé de réformer la loi électorale. Au grand dam des populistes du Mouvement 5

étoiles (M5S) et de la Ligue du Nord, qui ont réclamé une dissolution immédiate du Parlement. La présidente du Front national français Marine Le Pen a d'ailleurs félicité la ligue du Nord, qu'elle voit déjà aux portes du pouvoir.

«Les Italiens doivent être appelés à voter le plus rapidement possible», a martelé de son côté Beppe Grillo, chef du M5S, sur son blog. «La chose la plus rapide, réaliste et concrète pour aller tout de suite au vote est d'y aller avec une loi qui existe déjà, l'Italicum». Cette loi électorale, adoptée en mai 2015, prévoit une forte prime majoritaire à la Chambre des députés, où selon les derniers sondages, le M5S pourrait sortir vainqueur. Mais la prime majoritaire ne s'applique pas au Sénat, qui avec l'échec de la réforme constitutionnelle garde tous ses pouvoirs et reste élu à la proportionnelle, ce qui risque de rendre le pays ingouvernable. Les autres formations politiques, majoritaires au Parlement actuel, semblaient s'accorder sur la nécessité d'une nouvelle réforme électorale et donc sur de la nomination d'un gouvernement «technique» chargée de la mettre en œuvre. L'une de ses premières missions sera aussi de faire adopter le budget, à moins que le gouvernement actuel ne le fasse avant de remettre son mandat. Plusieurs noms circulaient avant même le référendum pour prendre la tête



de ce gouvernement, en particulier celui du ministre des Finances, Pier Carlo Padoan, qui a d'ailleurs annulé sa participation hier à une réunion de l'Eurogroupe à Bruxelles pour rester à Rome. Sa nomination pourrait avoir l'avantage de rassurer les marchés qui redoutent une nouvelle phase d'instabilité politique dans la troisième économie de la zone euro. «Ce n'est pas un message positif pour l'Europe en ces temps difficiles», a commenté le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, au sujet de la victoire du non au référendum. Hier matin cependant, la Bourse de Milan s'est redressée après avoir ouvert en baisse de plus de 1% et l'euro s'est repris après avoir plongé dans la nuit à son

niveau le plus faible depuis mars 2015. Et même s'il grimpeait nettement, le taux d'emprunt à 10 ans de l'Italie était loin de s'envoler. L'agence de notation Standard and Poor's a d'ailleurs assuré que le résultat du référendum

n'aurait pas d'impact sur sa note de la dette souveraine italienne. «Le non avait déjà été en grande partie pris en compte», a expliqué l'économiste Lorenzo Codogno. Après un peu plus de 1 000 jours à la tête du pays, un seuil franchi avant lui uniquement par Bettino Craxi et Silvio Berlusconi, Matteo Renzi, laisse derrière lui une Italie ayant renoué avec la croissance, mais pas suffisamment pour changer la donne sur le terrain. Il était arrivé au pouvoir en février 2014 sur un programme de réformes tous azimuts et de mise à la casse de la vieille classe politique de son pays. Mais son volontarisme affichée n'a pas convaincu les Italiens. Une large majorité de la classe politique, de la droite classique aux populistes, en passant par tous les extrêmes et même des «frondeurs» de gauche du Parti démocrate de M. Renzi, avait appelé à voter non.



## Points chauds

### Rassemblement

Par Fouzia Mahmoudi

Pour ceux qui se languissent de la décision de François Hollande de renoncer à une candidature à un second mandat présidentiel, Manuel Valls sera facilement considéré comme le remplaçant du chef de l'État dans cette élection. Il portera aussi la responsabilité des échecs du quinquennat et sera la cible de ceux qui avaient aiguisé leurs arguments contre Hollande. Arnaud Montebourg, candidat à la primaire socialiste, a commencé cette semaine à tirer la première salve à l'encontre de Manuel Valls. Sa première récrimination concernant l'incapacité selon lui de l'ancien Premier ministre de François Hollande à rassembler. «Ce qu'on peut lui reprocher, à Manuel Valls, c'est d'avoir théorisé les gauches irréconciliables», a déclaré l'ancien ministre de l'Économie, à propos de déclarations de Valls en février dans l'Essonne. Interrogé sur le bilan de ce dernier, Montebourg a d'abord renvoyé au bilan du quinquennat de Hollande. «La gauche n'a pas redressé le pays et [...] a disloqué son camp», a-t-il estimé, regrettant un «échec» de la politique de Hollande. «Et Manuel Valls est à la tête de cette politique qui a échoué», a-t-il poursuivi, ajoutant cependant qu'il ne connaissait pas pour l'instant «son projet». À la question Manuel Valls est-il de gauche ? Montebourg a répondu : «Je ne sais pas, il fait partie d'une famille politique qui est la mienne». «Il a un certain nombre d'éléments à son actif, biographiques, qui montrent qu'il n'était pas toujours dans la tradition politique que je représente, mais, après tout, je ne donne aucune leçon à personne de ce que doit être la gauche». Rappelant son idée de construire une «union des gauches» avec Jean-Luc Mélenchon et le Parti communiste, Montebourg a par ailleurs, et concernant un autre prétendant sérieux, jugé «dangereuse» la candidature hors primaire de son successeur à Bercy, Emmanuel Macron. «Personne ne peut faire gagner la gauche aujourd'hui», a-t-il dit, énumérant : «Ni Jean-Luc Mélenchon», ni le candidat «issu de la primaire» (y compris lui-même s'il était vainqueur), «ni Emmanuel Macron». «Pour une raison simple, c'est que la gauche est désarticulée». «Si Emmanuel Macron a du courage, il doit venir dans la primaire défendre ses propositions», a-t-il jugé. «Si on se retrouve entre François Fillon et M<sup>me</sup> [Marine] Le Pen, vous croyez que les électeurs de gauche vont aller voter pour M. Fillon ? Donc, il est possible que M<sup>me</sup> Le Pen l'emporte», a-t-il prévenu. Concernant les rumeurs d'une candidature de Christiane Taubira, Montebourg a répondu : «Si elle décidait de sa candidature, je discuterais avec elle de la manière dont nous pourrions nous conjuguer». Mais la priorité aujourd'hui pour lui est le rassemblement, car sans cela la gauche n'a aucune chance contre la droite et l'extrême droite. Surtout, la priorité sera d'essayer de convaincre Macron de rejoindre le candidat désigné de la gauche. Mais cela est plus facile à dire qu'à faire, maintenant que l'ancien ministre de l'Économie s'est déclaré pour la présidentielle et que Alain Juppé a été éliminé par François Fillon dans la primaire de la droite et du centre.

F. M.

## Scandale en Corée du Sud

### Les patrons cuisinés au Parlement

Les députés sud-coréens ont lentement hier une série d'auditions inédites et soumettront l'élite entrepreneuriale du pays au feu de leurs questions, au sujet du retentissant scandale de corruption dans lequel la présidente est menacée de destitution. Les puissants chefs de conglomerats familiaux, les fameux «chaebols» sud-coréens comme Samsung et Hyundai, figurent parmi ceux qui seront entendus par une enquête parlementaire, avant un vote sur une destitution de la présidente Park Geun-Hye vendredi. Le scandale est centré sur la confidente de l'ombre de Mme Park, Choi Soon-Sil, soupçonnée d'avoir extorqué à des groupes industriels des «dons» de près de 70 millions de dollars versés à deux fondations douteuses. La présidente est accusée par le parquet de complicité avec son amie de 40 ans, arrêtée début novembre pour fraude et abus de pouvoir et accusée d'avoir détournée une partie des «dons» à des fins personnelles.

Dans le cadre de leurs auditions télévisées, les députés ont entendu hier du personnel de la Maison Bleue, la présidence sud-coréenne, alors que le peuple

descend régulièrement en masse dans la rue pour exiger la démission de M<sup>me</sup> Park. M<sup>me</sup> Choi, qui dément toutes les accusations, sera interrogée mercredi, première audition publique depuis le début du scandale. Les enquêteurs du Parlement entendront aujourd'hui divers patrons, dont l'héritier présomptif du géant Samsung Lee Jae-Yong, le président de Hyundai Chung Mong-Koo et sept autres capitaines d'industrie (LLG, Lotte, Hanjin, CJ...). Ils figurent parmi les personnalités les plus riches et les plus puissantes de Corée du Sud. Le «Choigate» a mis en lumière le ressentiment de l'opinion publique envers ce qui est perçu comme leur situation privilégiée et leur influence excessive en ces temps de ralentissement de la croissance. D'après des sources entrepreneuriales citées par le journal Chosun Ilbo, nombre de ces magnats se préparent frénétiquement pour éviter toute humiliation publique, avec des séances de répétition au jeu des questions et des réponses apprises par cœur. Certains se sont renseignés sur le prix du ticket de métro au cas où on leur deman-

derait de prouver qu'ils sont en phase avec l'homme de la rue, explique Chosun. D'autres ont dépêché leurs cadres au Parlement pour déterminer le meilleur moyen d'éviter la presse. Les dirigeants de «chaebols» n'ont pas l'habitude de répondre aux questions ou de se justifier, y compris aux yeux de leurs actionnaires. «Cela fait partie de la culture entrepreneuriale viciée de Corée du Sud, profondément enracinée, que de traiter les familles fondatrices comme si c'était la royauté», explique Shim Jung-Taik, auteur de plusieurs ouvrages sur Samsung, dont une biographie du patriarche alité Lee Kun-Hee. «En temps normal, aucun d'entre eux n'aurait participé à ces auditions. Mais la colère de l'opinion publique qui s'est illustrée par les récentes manifestations monstres est trop forte pour être ignorée, même par le gratin», dit-il. C'est Samsung, le plus grand groupe du pays, qui a le plus largement ouvert les cordons de la bourse en donnant aux fondations de M<sup>me</sup> Choi 20 milliards de won (17 millions de dollars), suivi par Hyundai, SK, LG et Lotte.





Ils appellent à créer un «environnement propice»

# Cinéastes et critiques exigent une vraie relance du cinéma

■ Des cinéastes et spécialistes ont lancé, à Alger, un appel pressant à «recréer un environnement propice» à la vie cinématographique et à l'«exploitation de toutes les infrastructures du secteur de la culture et ses canaux de promotion».

Par Adéla S.

**A**u cours d'une rencontre entre cinéastes et organisateurs d'événements cinématographiques, organisée en marge du 7<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger (Fica), le président de l'association «Project'heurts» a pointé du doigt l'«absence d'un processus normal» de production cinématographique (formation, production et distribution), véritable obstacle à l'émergence de nouvelles créations. Pour l'organisateur des Rencontres cinématographiques de Béjaïa (Rcb), le mouvement associatif

culturel et les ciné-clubs doivent soutenir la jeune création, en aidant à la diffusion de ses œuvres et en fournissant des espaces de rencontres et d'échanges. Le réalisateur Karim Traïdia, a, pour sa part, appelé à «libérer» et à «soutenir» les jeunes cinéastes qui, rappelle-t-il, «créent et produisent avec des moyens rudimentaires», tout en insistant sur l'«implication financière» des télévisions, une mesure devenue «obligatoire» dans un grand nombre de pays où elle a contribué à relancer le cinéma. Le critique de cinéma Ahmed Bédjaoui a, de son côté, suggéré l'exploitation de «toutes

les infrastructures» dépendant du secteur de la Culture, à l'exemple des maisons de la culture, qui, en accueillant des projections, pourraient insuffler une dynamique cinématographique locale et générer de nouvelles ressources financières, soutient-il. L'amenuisement des ressources financières dans le secteur du cinéma est pour lui une «opportunité» pour attirer l'investissement privé «à condition que les pouvoirs publics mettent en place un environnement adéquat», juge-t-il. Le 7<sup>e</sup> Fica se poursuit jusqu'au 8 décembre à la salle El Mougaret et à la Cinémathèque d'Alger.

A. S./APS

Des salles aussi vides que les films

Le 8<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique

## Rideau final avec l'Allemagne, l'Italie et la Chine

**L**e 8<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique s'est achevé dimanche soir à Alger, avec un spectacle prolifique animé par l'Allemagne, l'Italie et la Chine, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et devant un public nombreux et recueilli.

De belles partitions de grands noms de la musique classique, posées sur les pupitres des jeunes virtuoses des trois pays, attendaient les spectateurs de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh pour la clôture du 8<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique, devenu un rendez-vous incontournable dans le paysage culturel algérien.

Représentant l'Allemagne et très applaudis par l'assistance, les frères Wassily au violoncelle et Nicolaï au piano, baptisant de

leur nom le «Duo Gerassimez», ont livré une prestation de haute facture marquée de technique et d'envolées phrastiques exécutées avec maîtrise et virtuosité.

Parmi les cinq pièces au programme du duo, «Amira», composée par le jeune Wassiy, inspirée d'un poème lu au public, racontant la peur d'un enfant, seul face aux affres de la guerre et la folie meurtrière de l'homme.

Les Italiens, Flaviano Bianchi, Piero Mazzocchetti et Claudio Rocchi, trois vocalistes formant «Le trio ténor», accompagnés avec brio par le pianiste Gianluca Bianchi ont galvanisé le public dans un spectacle rendu dans des formules en solo, en duo ou en trio, rappelant, de l'avis d'un spectateur, que l'opéra «était d'abord l'affaire des Italiens». Impliquant le

public dans une ambiance survoltée, le trio a rendu une douzaine d'extraits d'opéras de grands compositeurs italiens, parmi lesquels, Giuseppe Verdi (1813-1901), Giacomo Puccini (1858-1924) et Gaetano Donizetti (1797-1846) et de conclure dans l'euphorie avec le célèbre «O sole mio» d'Eduardo Di Capua (1865-1917).

L'«Opéra national de Chine» et ses 40 choristes dont 22 femmes, soutenu par l'époustouflante suisse au piano Mélodie Zhao, a conclu la soirée, embarquant l'assistance dans un programme décliné en six pièces dont «Nabucco-Va pensiero» de Giuseppe Verdi et «Fleurs de jasmin» du folklore chinois.

Mélodie Zhao, préluant en solo le récital chinois avec le

concerto pour piano «Fleuve jaune», tiré d'une cantate du compositeur chinois Xian Xinghai, a séduit le public, gratifié d'une interprétation magistrale. Les voix soprano des cantatrices Wang Qingshuang et Yao Hang ainsi que celle du ténor Li Shuang, également très applaudies, ont brillamment interprété entre autres extraits d'opéras, ceux de «Turandot» de Giacomo Puccini et «La Traviata» de Giuseppe Verdi.

L'«Opéra national de Chine», invitant les jeunes Sofiane Frendi, Mohamed Maamar et Mohamed Fouad Terki, étudiants en classe de percussion à l'Institut national supérieur de musique (Insm), a interprété en polyphonie intelligente «Ghomari», une chanson du patrimoine targui, au plaisir des

spectateurs qui fredonnaient l'air, cadencant des mains. Le public a savouré chaque instant de la soirée dans l'allégresse, applaudissant longtemps les concertistes des trois formations, en présence des ambassadeurs accrédités à Alger des pays à l'affiche de la soirée de clôture du festival.

Le commissaire du 8<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique, Abdelkader Bouazzara, a fait part de sa «satisfaction» pour la réussite du festival qui, a-t-il dit «s'améliore d'année en année», ajoutant que la 9<sup>e</sup> édition «accueillera l'Italie en invité d'honneur». Le 8<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique tenu du 30 novembre au 4 décembre a connu la participation de 14 pays et l'organisation de masterclass animés par des formateurs du Mexique, d'Autriche, de Corée du Sud et de Suède.

Racim C.

Le Mali perd un de ses plus célèbres comédiens

## Tènèman Sanogo n'est plus

**L**e Mali a perdu dimanche un de ses plus célèbres comédiens, Tènèman Sanogo, auteur de plusieurs œuvres au théâtre et au cinéma dans le pays et au-delà dans la région. Sur Twitter, la ministre de la Culture, M<sup>me</sup> Ndiaye Ramatoulaye Diallo, a salué un «comédien» et «un sensibilisateur hors pair».

Le décès, survenu dimanche matin, a été annoncé à l'AFP par Karamoko Sogolo, un membre de sa famille, et confirmé par Mahamadou Cissé, du groupe Nyogolon dont il faisait partie. «On préparait une tournée à l'intérieur du Mali. Nous allons l'annuler», a dit M. Cissé sans autre précision.

Selon un de ses proches, le comédien souffrait de diabète «mais gérait plutôt bien sa maladie». Un autre a ajouté que son décès «est arrivé brutalement. Hier (samedi) encore, il était sur un plateau de tournage. Il tournait beaucoup, il était très sollicité».

Ses obsèques sont prévues lundi (hier) à Bamako, selon sa famille.

Formé à l'Institut national des arts (INA), Tènèman Sanogo, un quinquagénaire père de deux enfants, avait été fait chevalier de l'Ordre national du Mali en 1999.

Il était surnommé «Lassidan» – déformation de «l'adjutant» en langue bambara –, ou «Zantigui», d'après des personnages qu'il a interprétés dans des pièces de théâtre célèbres au Mali.

Au cinéma, il a joué dans «Guimba, un tyran, une époque» et «La Genèse» de Cheick Oumar Sissoko ainsi que «Taafé Fanga» («Le pouvoir du pagne») d'Adama Drabo entre autres films.

«Tènèman Sanogo est mort au moment où on a le plus besoin de lui, parce qu'il avait affirmé sa qualité de grand comédien de théâtre et de cinéma, mais aussi de grand

comique», a déclaré à l'AFP Cheick Oumar Sissoko, ex-ministre de la Culture et actuel secrétaire général de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fépac).

Pour M. Sissoko, «il était un des piliers des sketches citoyens», petits films de sensibilisation régulièrement diffusés au Mali sur différents thèmes dont la lutte contre le sida ou la défense de l'environnement.

Le comédien Habib Dembélé, qui a partagé divers plateaux et scènes avec lui et dont il était très proche, a parlé d'«une perte incommensurable». «Tènèman est une des plus grandes figures de la culture au Mali depuis une trentaine d'années», a-t-il dit à l'AFP.

L'annonce du décès a également suscité une vague d'hommages dans la classe politique et parmi ses nombreux fans.

Safa B.

### AGENDA CULTUREL

#### Musée national du Bardo

**Jusqu'à la fin de l'année :**

Exposition «L'Algérie dans la pré-histoire. Recherches et découvertes récentes».

#### Musée national des beaux-arts

**Jusqu'au 12 décembre :**

Rétrospective des œuvres de l'artiste Souhila Belbahar.

#### Galerie Dar El Kenz

**Jusqu'au 10 décembre :**

Exposition de peinture «Bettina» de l'artiste allemande Bettina Heinen Ayech.

#### Bastion 23

**Jusqu'au 10 décembre :**

Exposition «L'art Yadjouz» pour lutter contre les discriminations et les violences à l'égard des femmes.

## Coup-franc direct

L'indiscipline, ce mal !

Par Mahfoud M.

Ces derniers temps, on entend beaucoup parler de l'indiscipline des joueurs dans certains clubs et continue à subsister, malgré le fait que ces derniers soient choyés et bien traités par leurs dirigeants. Ainsi, à la JSK, Hannachi et l'entraîneur, Hidouci, se plaignent de ces joueurs qui ne font rien pour améliorer les résultats de leur équipe. Le coach tunisien est allé loin en affirmant que ces joueurs ne veulent pas travailler et lors du match cela se ressent avec des éléments qui matchent sur le terrain et qui ne font rien pour prouver qu'ils méritent tout cet argent qu'ils prennent. Au MCA aussi, l'action du penalty tiré face au RCR qui a montré des joueurs se disputant le ballon pour tirer cette sentence a donné une mauvaise image du club puisque ces mêmes joueurs ont prouvé qu'ils ne respectent pas la hiérarchie des tireurs ce qui est un grave cas d'indiscipline. En fait, ce problème n'est pas nouveau puisque de tout temps, ces joueurs ne se soucient pas du fait qu'ils doivent respecter une certaine discipline dans le groupe et font ce que bon leur semble sans respecter quiconque. Cela est devenu normal quand on sait que les dirigeants ne sévissent pas et ne font pas payer aux joueurs cette indiscipline, on ne les sanctionnant pas.

M. M.

Lutte

### Les sélections juniors et seniors se préparent à Tikjda

LES SÉLECTIONS algériennes de lutte juniors et seniors (garçons et filles) ont entamé dimanche un stage au Centre national des sports et des loisirs de Tikjda (Bouira), en prévision des prochaines échéances internationales, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjada Maazouz, Zeghdane Messaoud (lutte gréco-romaine), Aoune Fayçal (lutte libre) et Benrahmoune Mohamed, a sélectionné 36 athlètes dont 5 filles pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au

24 décembre. «Ce stage sera axé sur la préparation physique générale des lutteurs qui seront appelés à donner le maximum d'eux-mêmes pour qu'ils soient sélectionnés en vue des prochaines échéances internationales», a déclaré Idriss Haoues, directeur des équipes nationales (DEN). Les sélections algériennes de différentes catégories ont entamé le 4 octobre dernier le programme de préparation établi par la direction technique nationale en prévision des prochaines échéances sportives inscrites au titre de cette nouvelle saison.

### Coupe d'Afrique des clubs champions dames de basket-ball Le GSP se classe 5<sup>e</sup>

LE GS Pétroliers s'est classé à la 5e place de la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball (Dames), en battant les FAP du Cameroun (62-46), mi-temps (23-22) en match de classement de la compétition disputé dimanche à Maputo (Mozambique). Les protégées de Sofiane Boulaya avaient remporté samedi, leur premier match de classement (63-39) aux dépens du Kenya Ports Authority. Ce dernier a pris la 7e place au classement final après

avoir battu ce matin, le club mozambicain de l'Athletic Politecnica. La Coupe d'Afrique des clubs champions-2016 prendra fin dimanche avec le déroulement de la finale entre les Mozambicaines de Ferroviario Maputo et les Angolaises d'InterClube. Cette finale sera précédée par le match de classement pour la 3e place entre le club angolais tenant du titre, Primeiro de Agosto et les Nigériennes de First Bank.

### Handball /Division Excellence messieurs Le CR El-Harrouch sévèrement sanctionné

LA COMMISSION fédérale de règlement, qualification et discipline de la Fédération algérienne de handball (FAHB) a donné match perdu par pénalité (10-00) et quatre rencontres de suspension de terrain pour le CR El-Harrouch (division Excellence messieurs), a annoncé dimanche l'instance fédérale. La commission a infligé également une amende de 20 000 DA à l'encontre du CREA pour envahissement de terrain par son public en fin de rencontre face au MC

Oran, comptant pour la cinquième journée de la compétition et marquée par la victoire des visiteurs (30-29). Par ailleurs, la Commission fédérale a donné match perdu et une amende de 50 000 DA à l'encontre de l'ASFA Constantine (division nationale dames) pour non-déroulement de la rencontre face au MC Djamaa pour absence du service d'ordre.

# Coupe d'Algérie (seniors)/16<sup>es</sup> de finale USMH-OM, JSS-CSC, USMA-CAB et RCR-USMBA à l'affiche

Le tirage au sort des 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie (seniors messieurs) de football pour la saison 2016-2017 a donné lieu à quatre affiches entre pensionnaires de Ligue 1, dimanche soir à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et restauration de Ain Benian (Alger).

Par Mahfoud M.

Les rencontres opposant l'USM El Harrach-Olympique Médéa, JS Saoura-CS Constantine, USM Bel-Abbès-RC Relizane et l'USM Alger-CA Batna, constitueront les affiches des 16es de finale de la Coupe d'Algérie 2016-2017. Le vainqueur de la dernière édition, le MC Alger, a hérité d'un club de l'Inter-Région, à savoir le FCB Frenda. Le malheureux finaliste de la saison dernière, à savoir, le NAHD affrontera la formation de Tghinif ce qui lui donne des chances d'avancer encore dans l'édition de cette saison aussi. Pour revenir aux chocs entre les pensionnaires de la Ligue I, il faut savoir que ces derniers restent équilibrés étant donné que chacune de ces équipes souhaitent aller le plus loin possible dans cette compétition et pour quoi pas tenter d'arracher ce trophée qui devrait leur permettre de sauver leur saison, pour les formations surtout qui sont loin

Les Rouge et Noir à l'épreuve du CAB



du podium, à l'instar de l'USMH, le CSC, le CAB et à un degré moindre le RCR et l'USMBA. Par ailleurs, le tirage au sort des 8es de finale a donné lieu à une affiche opposant le vainqueur de la rencontre USM Bel-Abbès-RC Relizane au vainqueur du match USM Alger-CA Batna. Les rencontres des 16es de finales sont programmées les 16 et 17

décembre, alors que celles des 8es de finale sont prévues pour le 27 décembre. A noter la présence de 14 des 16 équipes de Ligue 1 Mobilis en 16es de finale, tandis que le CAM Skikda (Ligue de Constantine) et le DRB Staouéli (Ligue d'Alger) sont les deux petits poucets de ce tour.

M. M.

#### Rencontres de 16<sup>es</sup> de finale:

- 1-USM El Harrach-Olympique Médéa
- 2-FCB Frenda-MC Alger
- 3-JS Saoura-CS Constantine
- 4-NSR El Fedjoudj-USM Annaba
- 5-USM Bel-Abbès - RC Relizane
- 6-US Tébessa-RCB Oued R'hiou
- 7-MB Rouissat-JS Kabylie
- 8-USM Alger-CA Batna

- 9-CRB Hennaya-CA Bordj Bou Arréridj
- 10-USM Khenchela -Paradou AC
- 11-CAM Skikda-US Béni Douala
- 12-MC Saïda-USM Blida
- 13- CR Belouizdad-US Chaouia
- 14- DRB Staouéli-ES Sétif
- 15- ASO Chlef - MC Oran
- 16- IS Tighenif -NA Hussein Dey

#### Les 8es de finale:

- Vainqueur 5 -vainqueur 8
- Vainqueur 10-vainqueur 16
- Vainqueur 12-vainqueur 13
- Vainqueur 15-vainqueur 6
- Vainqueur 7-vainqueur 4
- Vainqueur 14-vainqueur 3
- Vainqueur 9-vainqueur 1
- Vainqueur 2-vainqueur 11

## Match comptant pour la mise à jour du calendrier Le MOB à l'épreuve du Doyen

Le Mouloudia de Béjaïa qui se trouve toujours dans la tourmente après être resté sur une mauvaise série de huit matchs sans aucune défaite, reçoit, cet après-midi à huis clos le Mouloudia d'Alger dans un match qui compte pour la mise à jour du calendrier de la Ligue I Mobilis. Les Crabes pour qui rien ne va plus devra se donner à fond s'ils souhaitent sortir de cette situation difficile dans laquelle ils se trouvent et surtout se donner une bouffée d'oxygène qui leur permettra de garder espoir dans la course au maintien. Les coéquipiers de Yaya savent qu'ils n'ont plus droit à l'erreur et qu'ils doivent se donner à fond s'ils souhaitent sortir de l'ornière, mais cela ne sera pas sûrement pas faciles pour eux, d'autant plus que l'adversaire n'est autre que le MCA qui joue les premiers rôles cette saison. Le Mouloudia souhaite, d'ailleurs, l'emporter pour

prendre la première place et coiffer le MCO sur le poteau, et surtout distancer l'USMA et l'OM qui sont sur la même enseigne avec le même nombre de points. En jouant à huis clos et sur un terrain neutre, les Vert et Rouge ont plus de chances de l'emporter et pourraient facilement revenir

avec les trois points du succès. Toutefois, ils se doivent d'être très méfiants devant cette équipe du MOB qui, touché dans son orgueil, se donnera à fond pour réussir un nouveau départ et sortir de la zone rouge.

M.M.

### JS Kabylie Adjali pressenti adjoint

LE TECHNICIEN Lakhdar Adjali a été contacté par la direction de la JS Kabylie pour renforcer le staff technique, au lendemain de la défaite concédée à domicile face à l'Olympique Médéa (1-0) dans le cadre de la 13<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a-t-on appris dimanche auprès du club kabyle. Cette défaite qui a précipité le club dans une position de reléguable (14<sup>e</sup>, 13 pts) a fini par pousser la direction à prendre la décision de renforcer la barre technique dirigée par le Tunisien Sofiane Hidoussi. Adjali, ancien international, a débuté la saison sur le banc du MO Béjaïa en tant qu'assistant de l'entraîneur Nasser Sendjak, avant de quitter son poste après l'arrivée de Youcef Bouzidi. Le duo Sendjak-Adjali a mené les «Crabes» à la finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF) pour la première fois de leur histoire, perdue face au TP Mazembe (aller 1-1, retour 4-1). La JSK n'a réussi à gagner aucun match à domicile depuis le début de la saison.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tribunal criminel de Ouargla

## 10 à 20 ans de prison pour des narcotrafiquants

DES PEINES allant de 10 à 15 ans de prison ferme ont été prononcées, hier, par le tribunal criminel de Ouargla à l'encontre de cinq individus condamnés pour chargement et acheminement de drogue dans le cadre d'une bande criminelle. Les nommés O.S (34 ans) et G.M (26 ans) ont écopé de 20 années de prison ferme chacun, tandis que M.L (27 ans) et K.T (25 ans) se sont vu infliger des peines de 15 ans de prison ferme, et G.Y (19 ans) une condamnation à 10 ans de prison ferme. Une amende de 5 millions DA a été infligée à chacun des mis en cause dans cette affaire. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à octobre de 2015 lorsque, agissant sur informations, les services de la Gendarmerie nationale ont intercepté, au niveau de la route Touggourt-Ouargla, un camion conduit par O.S, dont la fouille a permis de découvrir une quantité de 466 kilogrammes de kif traité acheminée depuis une région de l'ouest du pays. Les aveux livrés par O.S aux enquêteurs ont permis d'intercepter un deuxième camion en route vers Ouargla avec à son bord une quantité de 477 kilogrammes de kif traité et conduit par B.B dont le procès a été reporté pour s'être pourvu en cassation. L'enquête sur le relevé des appels téléphoniques effectués par O.S ont permis aux investigateurs d'identifier et d'appréhender le reste de la bande. Le représentant du ministère public avait requis dans cette affaire la prison à vie pour l'ensemble des membres de la bande, au regard de la gravité des faits qui leur sont reprochés.

Lamine H.

## Production de 5 millions de tonnes pour l'industrie automobile

### Sonatrach se lance dans le pneumatique

LE GROUPE pétrolier national Sonatrach compte investir le créneau de l'industrie d'automobile en se lançant dans la production de 5 millions de tonnes de pneumatiques par an, a annoncé, hier à Oran, le vice-président de l'activité Aval, Akli Remini. «Nous allons accompagner le secteur de l'industrie automobile en assurant une production projetée de 5 millions de tonnes de pneumatiques par an», a souligné M. Remini dans une déclaration à la presse, en marge du Congrès-salon dédié

à la pétrochimie, organisé durant deux jours à Oran. Pour ce projet, le responsable a précisé que Sonatrach est en cours de discussions avec des partenaires étrangers en prévision de son lancement prochainement. «Ce nouvel investissement s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme, lancé par le groupe Sonatrach dans le sillage d'une stratégie visant à booster les activités des transformations de la matière première produite par notre groupe», a-t-il expliqué.

Hania Y.

## Baccalauréat 2017

### Le ministère de l'Education dévoile le calendrier des épreuves

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a dévoilé le calendrier des épreuves de l'examen du baccalauréat session 2017 qui sera distribué au niveau des lycées et qui prévoit de réduire le nombre de matières à deux par jour et de débiter les examens à 9h au lieu de 8h. Les candidats au baccalauréat peuvent consulter le calendrier définitif de l'examen du baccalauréat qui a été publié, dimanche, par la tutelle et sera distribué dans les prochaines heures aux établissements d'enseignement secondaire à travers le pays. La révision du calendrier des épreuves du baccalauréat, qui prévoit l'application de l'ancien système qui s'étalait sur cinq jours, intervient conformément à la «volonté des élèves en classes terminale» et se fera «progressivement». Cette session du baccalauréat, qui s'étalera du 11 au 15 juin prochain, sera marquée par l'introduction de nouvelles mesures, notamment la réduction du nombre de matières à deux par jour au lieu de trois et l'entame

des examens à 9h au lieu de 8h. Il a également été décidé de prolonger la pause entre deux examens à 1h30 au lieu de 30 mn et de réduire de 30 mn la durée de chaque examen en attendant de conformer ce dernier aux nouveaux horaires, a indiqué la ministre de l'Education nationale, M<sup>me</sup> Nouria Benghebrat. Elle a précisé, dans ce sens, le maintien des deux sujets au choix dans chaque matière avec une demi-heure pour le choix d'un sujet. Pour accompagner les élèves et leur assurer toutes les conditions de réussite notamment ceux des classes d'examen, des adresses électroniques seront créées pour leur faciliter l'accès au site de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (Onefd) qui propose des cours de soutien gratuitement. M<sup>me</sup> Benghebrat a appelé les élèves à «se référer uniquement au site électronique officiel du ministère de l'Education» et à ne pas prendre en compte les informations publiées par d'autres sites.

Saida Ch.

## PEUT-ON SORTIR DU MODÈLE RENTIER ?



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Boumerdès/Commune de Kedara

### 28 fonctionnaires et élus devant la justice

■ Ces fonctionnaires ont été arrêtés par la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya, suite à des enquêtes réalisées au niveau de cette commune (Kedara) à propos d'affaires liées à l'«abus de fonction», «dilapidation de fonds publics» et «délivrance de documents administratifs portant de fausses signatures».

Par Slim O.

Vingt-huit fonctionnaires, dont 5 élus de l'Assemblée populaire communale (APC) de Kedara, à l'ouest de Boumerdès, ont été présentés devant la justice pour «abus de fonction», a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya. Selon la cellule de communication de ce corps sécuritaire, ces fonctionnaires ont été arrêtés par la brigade économique et finan-

cière de la sûreté de wilaya, suite à des enquêtes réalisées au niveau de cette commune (Kedara), à propos d'affaires liées à l'«abus de fonction», «dilapidation de fonds publics» et «délivrance de documents administratifs portant de fausses signatures». Les investigations menées ont prouvé que les mis en cause ont «exploité leurs fonctions aux fins de signer des attestations destinées aux nécessiteux, au profit de 21 fonction-

naires de la commune et de 2 opérateurs qui n'y ouvriraient pas droit, et qui, plus est, ont bénéficié de primes mensuelles dépassant le montant fixé par la loi». Après leur présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou, sous le chef d'inculpation d'«abus de fonction» et «délivrance de documents administratifs portant de fausses signatures», les prévenus ont été placés sous contrôle judiciaire.

S. O./APS

## Cambriolage d'un laboratoire d'analyses à Kherrata /Béjaïa

### L'affaire élucidée par la police

«LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Kherrata ont réussi à élucider l'affaire du vol d'un laboratoire d'analyses médicales qui avait eu lieu le 29 novembre dernier», indique la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Il s'agit d'une bande de trois malfaiteurs âgés entre 21 et 24 ans, KH. F., B.L. alias «Djoudjou» et M.Y. dont le surnom est «Bititi», tous natifs de la localité. L'enquête qui a abouti à l'arrestation de la bande a été déclenchée suite à une plainte déposée par la victime Z.O. dont le laboratoire d'analyses venait d'être visité de nuit. Les enquêteurs ont réussi à récupérer tous les objets volés qui ont été restitués à la victime. Les malfaiteurs ont été présentés,

avant-hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Kherrata qui les a placés sous mandat de dépôt pour les chefs d'inculpation de «constitution d'association de

malfaiteurs, vol qualifié commis de nuit, escalade, etc.», ajoute la même source.

H.C.

## Dans différentes régions du pays Saisie en un jour de 128 000 pétards

UNE QUANTITÉ importante de produits pyrotechniques, avoisinant les 128 000 unités, et 19 kg de kif traité ont été saisis dimanche par des éléments de la Gendarmerie nationale dans différentes régions du pays, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, le 4 décembre 2016, à Tlemcen, Aïn-Témouchet et Sétif, 19 kilogrammes de kif traité, 127 816 unités de produits pyrotechniques et 3 véhicules, tandis que 3 narcotrafiquants ont été appréhendés», précise la même source. «De même, une unité des gardes-côtes a déjoué à Annaba une tentative d'émigration clandestine de 24 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale», conclut le communiqué du MDN.

L. M.